Université de Strasbourg

Sciences, Technologies, Santé | 2026-2027

Capacité de médecine
Acupuncture

Présentation

Le **S**ervice de la **F**ormation **P**ermanente (SFP), au sein de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, est le service de scolarité en responsabilité des diplômes de formation continue : Diplôme Universitaire (DU), Diplôme InterUniversitaire (DIU) et Capacités.

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la liste des diplômes que nous proposons dans ce catalogue annuel, via le menu à gauche par exemple. Les détails des formations sont mis en ligne progressivement, tout au long de l'année. Il est toujours possible de nous contacter ou de contacter l'équipe pédagogique pour de plus amples informations.

Nous attirons votre vigilance sur les formations dont l'intitulé est suivi de "sous réserve": ce sont de nouvelles formations, en cours d'autorisation officielle.

Il est à noter que pour les DU et DIU, un autre organe de formation continue existe à l'Université de Strasbourg : le **S**ervice de la **F**ormation **C**ontinue (SFC)

Les formations dont le SFC est responsable ont la mention "(SFC)" en titre pour une meilleure visibilité.

Nos capacités de médecine

Arrêté du 29 avril 1988 fixant la réglementation et la liste des capacités de médecine.

la **capacité de médecine** est un diplôme réservé aux docteurs en médecine (généralistes ou spécialistes) français ou étrangers, leur conférant certaines compétences supplémentaires dans leur exercice, ou un champ d'exercice plus large.

Les capacités sont des diplômes nationaux qui ne confèrent pas la qualification de spécialiste auprès de l'Ordre des médecins, mais celui-ci les reconnait comme des titres auxquels peuvent prétendre les médecins (par exemple sur leur plaque) pour justifier de compétences supplémentaires auprès de leurs patients.

Elles sont soumis à une habilitation du ministère de l'Enseignement supérieur qui est délivrée à l'université de Strasbourg pour 4 ans.

Réunions d'information sur les inscriptions administratives

Une visioconférence d'1h est organisée chaque semaine de septembre à novembre pour de plus amples informations sur les inscriptions administratives **via ce lien de réunion avec le mot de passe : u9AzxRFJ** .

Prochaines dates : **Le 4 septembre 2026 de 10h à 11h, puis chaque mercredi à la même heure.**

Objectifs

Permettre aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés hospitaliers ou libéraux, d'acquérir les connaissances et les compétences pour soigner les pathologies par la méthode d'acupuncture.

L'accès à la formation est conditionné par l'obtention du DIU d'initiation à l'acupuncture médicale (DIU-IAM) proposé par la faculté de Médecine de Strasbourg.

La sélection se fait tous les deux ans, voir l'onglet "Admissions et débouchés" pour plus de précisions.

Les + de la formation

Déroulement de la formation

Composante	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +10
Durée	2 ans
Volume global d'heures	528
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FC (Formation continue)
Lieu	Faculté de médecine - 11 rue Humann, 67000 Strasbourg
Campus	• Campus Santé - Hôpital Civil
Stage	Oui
Alternance	Non

Droits de scolarité

TARIFS ANNUELS

Le coût annuel des formations comprend un droit spécifique de formation plus un droit national universitaire.

Les droits spécifiques de formation sont définis chaque année en fonction des besoins de chaque formation.

Les droits nationaux universitaires sont définis chaque année par l'université en fonction du niveau de la formation intégrée (Licence, Master ou Capacité).

Il est possible de voir quel est le montant de ces droits pour l'année en cours sur la page dédiée de l'Université de Strasbourg .

Selon le profil, il est possible de bénéficier d'une exonération partielle ou totale des droits spécifiques et/ou des droits nationaux universitaires.

Les tarifs sont révisables chaque année et sont donc valables uniquement pour l'année universitaire en cours.

Type de formation	Droits spécifiques de formation	plus (+)	Droits nationaux universitaires (frais de dossier)
Formation continue (1A et 2A)	0€	+	Droits d'inscription en capacité

La formation, d'environ **528h au total sur deux ans** , est composée d'enseignements théoriques et d'enseignements pratiques répartis en Travaux dirigés (TD) et Enseignements dirigés (ED).

1ère année:

- 4 sessions de cours théoriques, **96h au total**, ont lieu de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h.
- **20h** d'enseignements pratiques répartis entre TD et d'ED.
  - Chaque jeudi soir de session de cours théoriques un enseignement dirigé obligatoire a lieu de 18 h à 20h.
- **80h** de stages cliniques (soit 20 demi-journées) à effectuer en consultation hospitalière ou en cabinet libéral.

- Deux séminaires d'enseignement clinique de 6 heures, obligatoires et gratuits, sont proposés durant la formation.

La participation volontaire à d'autres séminaires et/ou à des congrès d'acupuncture pourra être validée pour compenser des heures manquantes en ED ou TD et des stages cliniques, **sur demande préalable justifiée ou sur présentation à postériori de documents probants et selon appréciation du jury**.

2e année:

- 7 sessions de cours théoriques, **168h au total**, ont lieu de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h.
- **30h** d'enseignements pratiques réparties entre TD et d'ED.
  - Chaque jeudi soir de session de cours théoriques un enseignement dirigé obligatoire a lieu de 18 h à 20h. (14h au total)

- **110h** de stages cliniques (soit 27,5 demi-journées) à effectuer en consultation hospitalière ou en cabinet libéral.

- Deux séminaires d'enseignement clinique de 6 heures, obligatoires et gratuits, sont proposés durant la formation.

La participation volontaire à d'autres séminaires et/ou à des congrès d'acupuncture pourra être validée pour compenser des heures manquantes en ED ou TD et des stages cliniques, **sur demande préalable justifiée ou sur présentation à postériori de documents probants et selon appréciation du jury**.

Le programme de l'année en cours Capacité première année est déjà**disponible à la consultation et au téléchargement ici.**

Année de réinscription (dispositif dit année mémoire)	0€	+ Droits d'inscription à taux réduit en capacité

Pour obtenir un devis, vous pouvez remplir le formulaire en ligne de demande de devis. Les demandes des devis sont traitées tous les vendredis pendant la période d'ouverture du Service.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

- Eric Salvat

Autres contacts

Pr. E. SALVAT
Centre d'Evaluation et de Traitement de la douleur
HUS - Hôpital de Hautepierre Avenue Molière 67200 Strasbourg
email professionnel : Eric SALVAT

email professionnel Dr MEMHELD : Bernard MEMHELD

Service de scolarité : Service de la Formation Permanente

C'est le service en charge de l'administration des formations continues (DU, DIU et Capacités) à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Strasbourg. Il fait partie de la faculté et se trouve dans le bâtiment de la Bibliothèque. Il s'occupe uniquement de la partie administrative et ne fait pas partie de l'équipe pédagogique.

Voir la Foire au Question pour plus d'informations sur la scolarité à l'Université de Strasbourg.

Contrôle des connaissances

En 1ère année et en 2ème année, les épreuves consistent en la validation de 3 modules comprenant chacun deux questions notées sur 20 soit un total sur 120.

Une moyenne sur 20 sera établie.

La validation des enseignements pratiques, cliniques et complémentaires est exigible à la date de l'examen final pour que le candidat puisse être déclaré reçu.

Les candidats devront apporter leur carnet de stage des deux années qui sera étudié pendant le déroulement des épreuves.

Toutefois, compte tenu des difficultés de réalisation des stages pendant la période des cours, le contrôle et la validation pourront éventuellement être différés jusqu'à la date de la 2ème session (même si le candidat est déjà reçu aux épreuves écrites).

Au-delà, le jury pourra être amené à prononcer l'ajournement du candidat. En conséquence, **il est recommandé de commencer les stages avant la rentrée.**

Critères de recrutement

Public visé

La ***formation continue*** est ouverte aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés hospitaliers ou libéraux.

Peuvent être admis à s'inscrire en vue des capacités de médecine les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un État membre de la Communauté économique européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.

Candidater

Examen probatoire

Compte tenu des difficultés de préparation à l'examen probatoire qu'éprouveraient des candidats n'ayant jamais été formés à la médecine traditionnelle

chinoise il est proposé un DIU d'initiation à l'acupuncture médicale (DIU-IAM) par la faculté de Médecine de Strasbourg qui permet d'acquérir les connaissances pour intégrer la capacité dans de bonnes conditions. Ce DIU remplace donc l'examen probatoire qui n'est plus fait à Strasbourg.

Modalités de candidature

La demande d'inscription se fait selon les modalités suivantes :

1. **la sélection des candidats** faite par l'équipe pédagogique (voir coordonnées dans l'onglet Contact)
2. après avoir été sélectionné, **l'inscription administrative** à la faculté de Médecine de Strasbourg, **uniquement via e-Candidat** en suivant la procédure d'inscription.

Modalités de sélection

La sélection des candidat.es est faite une année sur deux via le DIU Initiation à l'acupuncture médicale. Seules les personnes ayant réussi l'année de DIU sont acceptées en formation. La prochaine sélection pour le DIU-IAM est prévue en 2027-2028. Merci de vous reporter à la page dédiée à cette formation pour postuler.

Date limite de dépôt de dossier d'inscription administrative

Le dépôt de dossier d'inscription à la faculté de Médecine de Strasbourg se fait obligatoirement sur e-Candidat (voirla procédure d'inscription) pour chaque année de formation.

Les dates d'ouverture de e-Candidat seront mises à jour dès lors qu'elles seront fixées.

Il y a deux périodes possible de dépôt: entre juillet et octobre de chaque année, puis entre janvier et février.

Réunions d'information inscriptions administratives

Une visioconférence d'1h est organisée chaque semaine de septembre à novembre pour de plus amples informations sur les inscriptions administratives **via ce lien de réunion avec le mot de passe : u9AzxRFJ** .

Prochaines dates : **Le 4 septembre 2026 de 10h à 11h, puis chaque mercredi à la même heure.**

Prérequis obligatoires

Avoir réussi le DIU Initiation à l'acupuncture médicale

Stage

Stage clinique Capa 1

Type de stage

Type
Obligatoire - à faire, pour l'obtention de la formation
Lieu

Semestre
Rythme de présence en structure d'accueil
Type de mission(s)

Chaque étudiant doit avoir effectué au moins 80 heures (soit 20 demi-journées) de stages cliniques en cabinet privé ou consultation hospitalière d'acupuncture. Ces stages sont laissés à la diligence des étudiants qui peuvent s'adresser à leurs enseignants ou à des praticiens de leur connaissance dans leur région (dans ce cas il conviendra d'en demander l'autorisation au coordonnateur en communiquant les coordonnées de ce praticien qui devra être titulaire d'un DIU d'acupuncture). La participation sera attestée par la signature du maitre de stage sur le carnet prévu à cet effet.
Les ED, TD et séminaires obligatoires feront également l'objet d'une inscription au carnet de stage.

En cas de déficit du nombre de stages cliniques obligatoires,**justifié par un cas de force majeure** , toute participation à des activités (séminaires ou congrès) de Formation Médicale Continue, organisées par une association membre de la FAFORMEC (AFA, AFERA, ASMAF-EFA,.....) et supplémentaires au programme pourra être prise en compte par le jury pour un éventuel rattrapage.

Stage clinique Capa 2

Type de stage

Type
Obligatoire - à faire, pour l'obtention de la formation
Lieu

Semestre
Rythme de présence en structure d'accueil
Type de mission(s)

Chaque étudiant doit avoir effectué au moins 110 heures (soit 27,5 demi-journées) de stages cliniques en cabinet privé ou en consultation hospitalière d'acupuncture. Ces stages sont laissés à la diligence des étudiants qui peuvent s'adresser à leurs enseignants ou à des praticiens de leur

connaissance dans leur région (dans ce cas il conviendra d'en demander l'autorisation à l'enseignant responsable de la Capacité en communiquant les coordonnées de ce praticien qui devra être titulaire d'un DIU ou d'une Capacité d'acupuncture et être membre d'une association de FMC adhérente à la FAFO RMEC.

- **Le 20ème et dernier stage constituera l'épreuve clinique de l'examen final,** à savoir, une consultation d'un patient évaluée par le jury .

Le jury appréciera particulièrement :

- La conduite de l'entretien médical ;
- L'appréciation et l'évaluation de la sémiologie clinique du patient ;
- La synthèse de ces données ;
- L'évaluation des projets thérapeutiques.

En cas de déficit du nombre de stages cliniques obligatoires, **justifié par un cas de force majeure** , toute participation à des activités (séminaires, congrès,...) de Formation Médicale Continue, organisées par une association membre de la FAFORMEC (AFA, AFERA, ASMAF-EFA,...) et supplémentaires au programme, pourra être prise en compte par le jury pour un éventuel rattrapage.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Enseignants responsables

Prénom NOM	Établissement/Université	Rôle
Eric SALVAT		Responsable pédagogique
Bernard MEMHELD		Responsable pédagogique

Programme des enseignements

Acupuncture

Capacité Médecine - Acupuncture Année 1

	CM	TD	TP	CI
Capa 1 - Session 1	24h	2h	-	-
Capa 1 - Session 2	24h	2h	-	-
Capa 1 - Session 3	24h	2h	-	-
Capa 1 - Session 4	24h	2h	-	-
Capa 1 - Examen final	-	-	-	-

Capacité Médecine - Acupuncture Année 2

	CM	TD	TP	CI
Capa 2 - Session 1	23,5h	2h	-	-
Capa 2 - Session 2	24h	2h	-	-
Capa 2 - Session 3	24h	2h	-	-
Capa 2 - Session 4	24h	2h	-	-
Capa 2 - Session 5	24h	2h	-	-
Capa 2 - Session 6	24h	2h	-	-
Capa 2 - Session 7	24h	2h	-	-
Capa 2 - Examen final	-	-	-	-